

Communiqué de presse

Les cantons appellent résolument à dire NON à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! »

16 mars 2026

La Suisse se prononcera le 14 juin sur l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Les gouvernements cantonaux appellent résolument à rejeter ce texte, qui mettrait en péril le développement économique des cantons, aggraverait la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, susciterait des conflits de répartition et compromettrait la sécurité intérieure. Aux côtés du conseiller fédéral Beat Jans et des représentants des partenaires sociaux, le président de la CdC Markus Dieth a expliqué lundi devant les médias pourquoi il serait imprudent de jouer ainsi avec le fédéralisme et la prospérité de notre pays.

« L'initiative renforce la centralisation et affaiblit les cantons », a souligné le conseiller d'État Markus Dieth, président de la CdC et directeur des finances du canton d'Argovie. Les cantons forment des espaces économiques à part entière. Au fait des besoins de la population et des entreprises, ils peuvent trouver des solutions sur mesure pour relever les défis liés à la croissance démographique. Les enjeux ne sont pas les mêmes dans les zones en expansion (Zurich, Bâle, Arc lémanique) et dans les régions rurales ou de montagne. Alors que certains cantons doivent gérer judicieusement leur dynamique de croissance, d'autres sont confrontés au vieillissement de la population, à l'exode rural et à une économie en stagnation.

« Fixer un plafond démographique – ce que l'initiative souhaite inscrire dans la Constitution, instaurerait un mécanisme centraliste : la limite fixée à l'immigration serait nationale sans égard aux situations cantonales (croissance, stagnation ou déclin). Les cantons seraient ainsi privés de la flexibilité nécessaire pour répondre de manière responsable aux besoins locaux », affirme le président de la CdC. Avec la suppression de la libre circulation des personnes, la Suisse devrait probablement réintroduire un système de contingents. Les cantons devraient affronter une lourde charge administrative et financière supplémentaire. Parallèlement, ils seraient conduits à lutter entre eux pour se répartir les travailleurs qualifiés, tout comme les secteurs économiques et les entreprises.

Pas de menace pour la prospérité !

Markus Dieth ajoute : « La prospérité suisse repose sur une économie forte et un marché du travail efficace. » Elle est tributaire d'une main-d'œuvre qualifiée, que le vivier national ne peut pas fournir à lui seul. La libre circulation des personnes permet aux entreprises de faire appel au bassin de main d'œuvre de l'UE de manière flexible et sans formalités bureaucratiques. La situation est identique dans les cantons et les communes, char-

gés de fournir à la population des prestations essentielles dans de nombreux domaines, tels que la santé (hôpitaux, prestations de soins, accompagnement des personnes âgées), l'école, les transports publics, l'accueil d'enfants, ou des services importants comme l'élimination des déchets ou l'approvisionnement en énergie et en eau. Aujourd'hui déjà, cantons et communes ont du mal à trouver suffisamment de personnel.

Sécurité à préserver

L'initiative menace non seulement la libre circulation des personnes, mais aussi les accords de Schengen et de Dublin, qui revêtent une importance capitale pour le travail des autorités chargées de la sécurité, de la poursuite pénale et de la migration. Grâce à ces accords, la Suisse accède aux bases de données européennes et collabore étroitement avec les autorités d'autres États. Cet apport est essentiel pour garantir la sécurité en Suisse. Dans le domaine de l'asile aussi, la fin de la coopération serait dommageable. Rien n'empêcherait plus un requérant de déposer une nouvelle demande en Suisse si la précédente a été rejetée ailleurs dans l'UE. Avec pour conséquences : un nombre record de requêtes, davantage de procédures, des structures d'hébergement supplémentaires, des séjours plus longs en Suisse et, finalement, des coûts supplémentaires considérables pour la Confédération et les cantons. « La Suisse se retrouverait isolée en matière de politique d'asile », met en garde le président de la CdC Markus Dieth. Une exclusion de l'espace Schengen perturberait en outre fortement la circulation des personnes et des marchandises aux frontières et affaiblirait le secteur du tourisme.

Contact / questions :

- Markus Dieth, conseiller d'État, président de la CdC (079 410 08 78, markus.dieth@aq.ch)
- Thomas Minger, secrétaire général suppléant de la CdC (031 320 30 00, t.minger@kdk.ch)

Annexes (en lien) :

- [Position du 12 juin 2025](#)
- [Article « en ligne de mire » du 13 mars 2026](#)